DÉCEMBRE
2013
n°55

Les Ulis

Le magazine des Ulissiens - www.lesulis.fr

.05 Actualité
.16 Sport
.07 Actualité
.19 Initiatives

Dossier

Élections 2014 : mode d'emploi

Pratique

Numéros utiles

Mairie des Ulis : 01 69 29 34 00
Police municipale : 01 69 29 34 12
Service logement/habitat :
01 69 29 34 15
Centre technique municipal :
01 69 29 34 80
La nuit en semaine
et le week-end :
SOS médecins : **01 69 25 91 91**
Samu 91 : **15**

Maisons médicales de garde de l'Essonne
Le week-end et les jours fériés au **01 64 46 91 91**

SOS médecin 08 26 88 91 91
week-end et jours fériés

Médiateurs de nuit :
0 800 191940
(appel gratuit depuis un poste fixe)
Gestion urbaine de proximité (GUP)
N° Vert gratuit 0 8000 91 940
ou gup@lesulis.fr

Samu 01 69 13 91 91

Médecin et pharmacie de garde :
Appeler le commissariat :
01 64 86 17 17

Garde kiné-respiratoire :
À partir de 8h le vendredi
(ou la veille des jours fériés)
08 10 81 78 12

Urgence gaz naturel
appeler GDF au
0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

La Poste :
Esplanade de la République
et des Amonts
Courrier-colis : **36 - 31**
Banque postale : **36 - 39**
Site Internet :
www.laposte/monbureaudeposte.fr

Permanences infirmières :
Voir sur le site, www.lesulis.fr, rubrique pratique, santé, consulter l'annuaire des professionnels de santé.

Informations pratiques

Conseil municipal
Mercredi 18 décembre à 19h30, salle du Conseil en mairie.

Pour Noël, votre sang est le plus beau des cadeaux

Les fêtes de fin d'année sont traditionnellement une période sensible pour l'Établissement français du sang qui peine à trouver des donneurs. Or pendant ce temps, les traitements des patients requièrent toujours autant de produits sanguins. Alors n'hésitez pas, ce geste généreux et solidaire permet de soigner chaque année un million de malades en France.
Pour connaître la collecte de sang la plus proche de chez vous : www.dondusang.net

Où se garer les soirs de spectacles ?

Pour les usagers de l'Espace culturel Boris Vian, du café concerts Radazik et du cinéma Jacques Prévert, deux parkings gratuits à proximité sont ouverts le soir :
- 2 bis rue des Millepertuis, 200 places
- rue du Morvan (sous la dalle de la mairie), 80 places

Permanence de Maud Olivier

La députée de la 5e circonscription vous reçoit tous les lundis de 15h à 17h aux Ulis. Pour prendre RDV : www.maud-olivier.fr ou molivier@assemblee-nationale.fr ou au **01 64 46 34 19**.

COLLECTE DES DÉCHETS

Encombrants :
Les mardis 3 et 17 décembre

Déchets végétaux :
Tous les mercredis après-midi. Les Ulissiens peuvent par ailleurs déposer leurs végétaux directement à la déchèterie de Villejust.

Déchets ménagers spéciaux :
Dépôt au Centre technique municipal chaque lundi et mercredi de 14h à 17h ainsi que les samedis 14 et 28 décembre, de 9h à 12h.

Le compostage pour réduire nos déchets
Le SIOM (Syndicat intercommunal des ordures ménagères) propose des composteurs et des lombricomposteurs. Le prix est fixé entre 15 et 20 € selon la capacité du matériel. L'objectif est de valoriser les déchets fermentés (épluchures de fruits, marc de café, coquilles d'œufs, etc.) et de les transformer en engrais naturel. Renseignements au 01 64 53 30 22 ou prevention@siom.fr

Le microcrédit pour financer ses projets personnels

Une plateforme régionale de microcrédit personnel a été mise en place depuis 2008 par le Crédit Municipal de Paris. Ce dispositif est un coup de pouce qui permet aux Franciliens exclus du système bancaire classique (environ 10 % de la population), en situation financière délicate, ayant une capacité de remboursement, de financer un projet, comme le permis de conduire par exemple. Les bénéficiaires peuvent ainsi emprunter de 300 à 3 000 € sur 36 mois au maximum, avec un taux annuel fixe de 4 %. Loin du crédit à la consommation classique, le microcrédit personnel accompagne ses bénéficiaires tout au long de leur projet de financement par une équipe de bénévoles et de travailleurs sociaux.
Renseignements sur www.microcredit-municipal.fr

Les Ulis, **le magazine des Ulissiens** ■ BP 43 91940 Les Ulis - Tél. 01 69 29 34 19 - ■ Directrice de la publication : **Sonia Dahou**, *Maire* ■ Directeur adjoint : **Aziz Benaâddane**, *Maire-adjoint à la Communication* ■ Coordination de la rédaction : **Patrice Pierre et Nadia Tounee** ■ Responsable de la rédaction : **Carine Cure Boulay** ■ Journalistes : **Alain Castets, Claude Danrey, Florence Delorme** ■ Photos : **Collectif ImageProd'Ulis**. ■ Régie publicitaire : **Recherches et communication**, 18-22, rue Curnonsky - 75017 Paris. Renseignements au 01 55 65 12 12 ou sur r.c.pao@wanadoo.fr ■ Distribution : **mairie des Ulis** - Également disponible sur www.lesulis.fr ■ Imprimerie : **LVRI - 91100 Corbeil-Essonnes, imprimé sur papier recyclé** ■ Exécution : **Scoop Communication** Renseignements sur www.scoopcommunication.com © Mairie des Ulis - Décembre 2013 - Tous droits réservés

Sommaire

Actualités

Débuts prometteurs pour le marché de Courdimanche P.05
Et vous, que pensez-vous de la nouvelle place de la Liberté ? P.05
Nos espaces verts P.06
Maud Olivier pour la lutte contre le système prostitutionnel P.06
Le projet d'EHPAD prend forme P.07

Dossier

Élections 2014 : mode d'emploi P.8 à 14

Sport

L'UNSS Aimé Césaire élue association sportive de l'année ! P.16
Les Trophées des sports en images P.16

Démocratie locale

CAPS : un président proche des habitants P.17

Le conseil des jeunes à l'ouvrage P.17

Carnet

Ils sont nés :

Shana Dos Santos, le 06/10/2013
Didyme Bokou, le 07/10/2013
Malak Behih, le 08/10/2013
Ghizlene Boulsane, le 08/10/2013
Cynthia Garrido Audouard, le 09/10/2013
Youssef Siouane, le 10/10/2013
Noor Boudjouher, le 11/10/2013
Nikita Lakomov, le 12/10/2013
Ludo Saci, le 12/10/2013
Adam Laradh, le 13/10/2013
Matéïs Jamet, le 13/10/2013
Liam Bebert, le 14/10/2013
Enora Barré, le 16/10/2013
Ibrahim Bouselmi, le 16/10/2013
Syrine Mouhoub, le 18/10/2013
Nawman Ben Ahmad, le 21/10/2013
Nahla Zilberfarb, le 25/10/2013
Maxence Verdoucq, le 26/10/2013
Maelys Murat, le 27/10/2013
Ines Oulalit, le 27/10/2013
Eva Davanture, le 27/10/2013
Bernadette Mendy, le 28/10/2013
Naël Hellégouarch Rato, le 28/10/2013
Bilal Eman, le 28/10/2013
Nina Paul, le 29/10/2013
Amadou Kaba, le 30/10/2013
Oumar Coulibaly, le 31/10/2013
Imran Lardjane, le 31/10/2013
Gabriela Niczyporowicz, le 01/11/2013
Salif Sy, le 01/11/2013
Makan Niakate, le 01/11/2013
Yasmine El Asri, le 02/11/2013
Rachel Eyoum, le 07/11/2013
Jennah Saadouni, le 07/11/2013

À l'affiche

Goûtez aux saveurs d'hiver ! P.18
Noël chanté à travers le monde P.18

Initiatives

Le Téléthon prend des airs d'Italie P.19
Les Domaines qui montent, qui montent… P.19

Agenda P.20

Ciné P.21

Album

Novembre en images P.23

Édito

En raison des élections municipales de 2014, et afin de respecter la réglementation en matière de communication pendant la période pré-électorale, la municipalité a décidé de suspendre l'édito du maire et ce jusqu'à l'issue du scrutin.

Le 19 novembre, les Trophées des sports ont permis de rassembler tous les acteurs du sports aux Ulis.

Permanences du maire
Sonia Dahou, maire des Ulis, vous recevra mardi 10 décembre de 16h à 18h45 en mairie (sur rdv au 01 69 29 34 00) et vendredi 20 décembre de 16h à 17h à la MPT des Amonts.

Rencontres urbaines
Madame la Maire viendra à votre rencontre, en bas de chez vous, pour échanger sur votre quotidien : samedi 14 décembre aux Millepertuis à 10h (à l'aire de jeu en face du bâtiment A1) et aux Chardons à 11h (sur la place de Savoie).

GALA Téléthon

Gymnase de l'Essouriau Les Ulis

Vendredi 6 décembre 2013 à 19h30

Dîner spectacle : 12€
(6€ - 12 ans)

www.telethon-lesulis.fr

3637

AFMTELETHON

les Ulis

Débuts prometteurs pour le marché de Courdimanche

Depuis le 6 novembre, chaque mercredi après-midi, une quinzaine d'étals prennent place à Courdimanche. Encore en phase de test, ce marché devient un vrai rendez-vous pour le commerce de proximité et un lieu d'animation convivial au cœur du quartier.

Le soleil se couche sur le marché de Courdimanche. La lumière, qui s'infiltre à travers les bâtiments, donne des couleurs irisées aux étals et aux arbres parés de leurs habits d'automne jaune et rouge. Une odeur alléchante enveloppe le marché et accueille les badauds qui ne s'y trompent d'ailleurs pas. La file d'attente s'allonge sans cesse devant le stand de beignets orientaux frits sur place. Malgré la morsure du froid, l'ambiance est chaleureuse. Les gens discutent, les commerçants interpellent, les enfants jouent au ballon. « *Ça fait plaisir de voir la place animée comme ça*, réagit Baya, une habitante du quartier. *Je suis tombée sur le marché complètement par hasard, j'ai été surprise mais ravie. Je reviendrai je pense.* »

Pour les commerçants aussi, c'est une opportunité. Entre deux ventes, Esther Moukoko, fleuriste, explique ainsi qu' « *en tant qu'auto-entrepreneuse, ce marché lui permet de se faire connaître* ». Pour Mourid Sheikh, vendeur en maroquinerie, présent également au marché du centre-ville, « *ça permet de travailler une demi-journée de plus le mercredi. C'est un bon début mais il faut encore attendre de voir si les clients restent au rendez-vous* ». Le marché forain est effectivement en expérimentation jusqu'au mois d'avril. Aujourd'hui, une quinzaine de forains tentent ainsi leur chance : 8 alimentaires (fromagerie, boucherie chevaline / charcuterie, poissonnerie, fruits et légumes, produits orientaux, produits asiatiques, olives et fruits secs) et une dizaine de non alimentaires comme un fleuriste et un bijoutier.

« *Tout ça crée une émulation bénéfique à tous, y compris les commerçants fixes de Courdimanche*, indique Didier Mayenobe, président de l'Association des commerçants et artisans des Ulis (Acavu), qui tient également le salon de coiffure de la place. *Avec la copropriété, nous avons veillé à ce que les différentes activités ne se fassent pas concurrence. La fréquentation engendrée par le marché nous amène forcément des clients supplémentaires.* ». Pour tous les goûts et pour toutes les bourses, le marché de Courdimanche est sur les rails.

Pour les commerçants qui souhaiteraient intégrer ce marché : renseignements auprès du service Patrimoine au 01 69 29 34 21.

Que pensez-vous de la nouvelle place de la Liberté ?

Mameseye, 37 ans

Je la trouve très bien. Spacieuse, plus conviviale et sympathique. Dans le marché couvert, c'est mieux indiqué, les commerçants restent au même endroit donc on sait où les trouver quand on les cherche. C'est une belle réussite, une place agréable et attractive.

Sylvia, 55 ans

Je fréquente régulièrement le marché et je trouve que c'est plus convivial, plus soigné, plus propre et ordonné qu'avant. Pour moi il y a quand même quelques bémols : le manque d'éclairage et j'aurais préféré des arbres plutôt que des bambous mais ça c'est subjectif. J'attends impatiemment de voir quand tout sera vraiment terminé.

Selvacoumar, 49 ans

Pour l'instant j'ai un peu de mal à me retrouver et à repérer les commerçants que je vais voir habituellement mais je trouve ça très beau. Et avec les bancs sur la place, on va pouvoir prendre des bains de soleil au retour du beau temps. C'est bien mieux que le parking d'avant.

Nos espaces verts

Le 20 novembre dernier, lors du Salon des maires et collectivités locale de Paris, la Ville a été récompensée de quatre feuilles de trèfle Phyt'Eaux Cités pour la suppression des produits phytosanitaires dans la gestion de ses espaces verts.

Trophée Fleur verte depuis 2007, trois fleurs au titre des villes et villages fleuris. En 2012 puis en 2013, les quatre feuilles de trèfle complètent ce palmarès.

C'est quasiment le plus haut niveau de distinction dans le cadre de l'opération Phyt'Eaux Cités, pilotée par le Syndicat des eaux d'Ile-de-France.

Depuis plusieurs années, le service Espaces verts n'utilise plus de produits phytosanitaires comme les pesticides et les produits chimiques, qui polluent les sols et les cours d'eau. Cette démarche est complétée par une gestion différenciée des espaces verts qui consiste à appliquer un entretien spécifique à chaque parcelle en fonction de ses caractéristiques et ses usages. A certains endroits aux Ulis, la végétation spontanée est ainsi reine. Un principe qui allie respect de la nature et préservation de la biodiversité. Autre initiative : depuis trois ans, le paillage s'est généralisé au pied des arbres. Ce procédé simple, sans faire appel aux produits chimiques, utilise des matériaux d'origine végétale ou minérale pour limiter la pousse de mauvaises herbes.

Un gramme de pesticide peut provoquer une pollution sur 10 km via les cours d'eau et les nappes phréatiques.

Maud Olivier pour la lutte contre le système prostitutionnel

essonne.fr
Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL
Je suis votre voisine, votre fille, votre sœur, votre collègue, celle (ou celui) que vous croisez au coin de la rue... et je me prostitue.
Vous croyez que ça me fait plaisir ?
Si elles le pouvaient, 92% des victimes sortiraient de cet engrenage.
Ni un choix, ni une solution : la prostitution est une violence faite à tous ceux qui la subissent. Refusons la marchandisation des corps.
Prévention • Action • Sensibilisation
Le Conseil général s'engage
contre la prostitution

Le Conseil général de l'Essonne a également lancé à l'initiative de Maud Olivier une campagne de sensibilisation visant à déconstruire les idées reçues autour de la prostitution.

La proposition de loi de la députée renforçant la lutte contre le système prostitutionnel a été examinée le 29 novembre dernier dans l'hémicycle puis adoptée à l'occasion d'un vote solennel le 4 décembre. Inspiré d'un rapport voté par la délégation aux droits des femmes en septembre, le texte de la proposition de loi avait déjà été adopté à l'unanimité moins une voix en commission spéciale le 19 novembre dernier.

S'inscrivant dans une démarche initiée depuis plusieurs années par des parlementaires de tous bords politiques, Maud Olivier a mené depuis son élection à l'Assemblée nationale, une vaste réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour renforcer la lutte contre le système prostitutionnel. La députée a multiplié les auditions et les tables rondes pour enrichir son texte avec des associations de lutte contre les violences faites aux femmes, des personnes prostituées, des représentants de la police, de la gendarmerie, de la justice et de nombreux ministres.

La proposition de loi reprend les préconisations que Maud Olivier a formulées dans son rapport au mois de septembre. Elle s'appuie sur quatre piliers : la lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains, l'accompagnement des personnes prostituées notamment pour la sortie de la prostitution, la prévention auprès des jeunes et la responsabilité des clients.

Le texte abroge d'abord le délit de racolage public. *« On inverse la charge pénale. Les personnes prostituées sont des victimes, on ne doit pas les traiter comme des délinquantes,* explique Maud Olivier. *Il faut démolir l'idée d'une prostitution joyeuse qui ne concerne que 0,02% des cas ».* La proposition de loi dissuade les clients en sanctionnant le fait de solliciter, d'accepter ou d'obtenir des relations sexuelles en échange d'une rémunération quelle qu'elle soit. *« L'objectif est de faire de la pédagogie. Il faut faire entrer dans les mentalités que ça n'est pas normal de payer pour un service sexuel. L'idée à terme, c'est de réduire la prostitution en réduisant la demande et de gêner les réseaux de proxénétisme et de traite ».*

Plus de renseignements sur www.maud-olivier.fr ou sur www.assemblee-nationale.fr

Le projet d'EHPAD prend forme

Le Conseil général travaille sur la création d'un Établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) de 108 places dans le quartier du Barceleau. Le cabinet d'architecte vient d'être désigné, les travaux pourraient commencer prochainement pour une livraison à l'automne 2016.

Trouver une structure d'accueil pour un parent en perte d'autonomie est souvent un véritable casse-tête. Trop peu nombreux, trop chers, le manque d'établissements ne permet pas la prise en charge de certaines personnes âgées, notamment celles atteintes de la maladie d'Alzheimer. Avec la création de ce nouvel EHPAD, le Département souhaite rééquilibrer l'offre privée/publique et garantir l'accessibilité financière d'un plus grand nombre de seniors à des prestations de qualité.

Après réflexion en Conseil de quartier Nord Centre-Est, le projet, initialement prévu au Parc Sud, sera finalement implanté au Barceleau, à l'angle des avenues de Champagne et d'Alsace, pour être plus proche du centre-ville. Les cours de tennis qui occupent actuellement le terrain seront quant à eux reconstruits dans le quartier.

Sur une surface de 5 577 m², le programme prévoit un accueil de jour de 12 places, une unité spécialisée Alzheimer de 28 lits et un hébergement « toutes dépendances » de 68 lits. Toutes les chambres seront individuelles et d'une surface de 20 m². Plusieurs objectifs pour ce futur établissement : s'éloigner de la conception purement hospitalière au profit de lieux de vie, créer des espaces conviviaux favorisant les échanges et facilitant le travail du personnel.

L'architecture du bâtiment se veut ouverte sur l'extérieur mais avec des espaces fermés et sécurisés.

En bref…

Studios musicaux : demandez vos créneaux !

Situés à la MPT des Amonts, les studios permettent aux musiciens de répéter et d'enregistrer leurs morceaux avec l'aide d'ingénieurs du son expérimentés. Les artistes sont invités à s'inscrire pour l'année 2014, jusqu'au 1er janvier, à hauteur de 2 heures maximum par semaine. Tarifs : 60 €/an pour les Ulissiens et 80 €/an pour les extérieurs. Enregistrements sur rendez-vous uniquement. Renseignements au 01 69 86 09 67. Ouverts le lundi, mardi, vendredi de 17h30 à 23h et le mercredi et samedi de 14h à 23h.

Le Chœur de Ville en chanson

Cité Jeunes propose un nouvel atelier pour les 11-17 ans. De janvier à juin, tous les lundis de 16h30 à 18h30, Mister Blaiz, artiste de gospel, proposera à une dizaine de jeunes volontaires d'intégrer la chorale « Chœur de Ville ». Le groupe de chant ainsi formé, animera les événements forts, comme le Freestival des mots, les fêtes de quartier, la Fête de la musique… pour faire résonner les voix d'un vivre ensemble à travers la ville.
Renseignements au 01 69 07 55 73

Des ateliers slam à Cité Jeunes

Le collectif 129H, actif en France et à l'international, propose dorénavant des ateliers tous les jeudis dans le cadre du projet « Lever l'encre ». Avec ces ateliers gratuits, les 11-17 ans peuvent ainsi découvrir le pouvoir des mots et développer leurs talents artistiques.
Renseignements au 01 69 07 55 73

Plan grand froid

En cas de chute importante des températures, si vous avez besoin d'aide, si vous connaissez ou rencontrez des personnes en difficulté, n'hésitez pas à contacter :
- le 115 pour un hébergement d'urgence ;
- les pompiers au 18 ou le SAMU au 15 en cas d'urgence médicale, 24h/24 ;
- le CCAS au 01 69 29 34 50, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ;
- la Police nationale au 17 ou au 01 64 86 17 17, 24h/24.

ÉLECTIONS 2014 : mode d'emploi

Conditions pour voter

• Disposer de la nationalité française
Les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne résidant en France ont droit de vote pour les élections municipales et européennes

• Être inscrit sur la liste électorale
Cette liste est tenue à jour dans chaque mairie. Y sont inscrites, à leur demande, les personnes domiciliées dans la commune ou qui y résident depuis six mois. Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre deux opérations de révisions de listes électorales sont, quant à eux, inscrits d'office.

• Être majeur

• Jouir de ses droits civils et politiques
Cela peut exclure certains majeurs sous tutelle ainsi que les personnes condamnées par la justice qui peuvent être privées de leur droit de vote de façon temporaire, pour une durée fixée par le jugement de condamnation

Comment s'inscrire ?

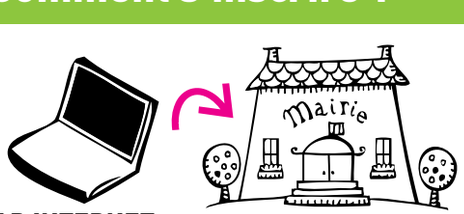

PAR INTERNET
Vous pouvez faire votre demande par Internet via www.mon.service-public.fr ou www.lesulis.fr

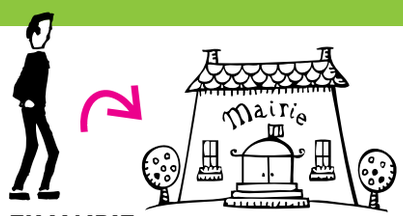

EN MAIRIE
Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h45 (sauf vacances scolaires : 17h30), vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h et samedi de 9h à 12h15

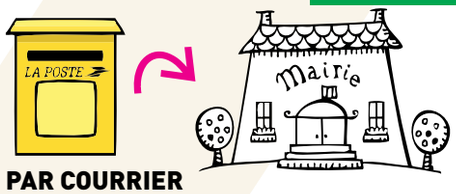

PAR COURRIER
Mairie des Ulis, service Élections,
Rue du Morvan
Esplanade de la République
91940 Les Ulis

Pièces à fournir

FORMULAIRE de demande rempli

2

CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT ou décret de naturalisation en cours de validité.

3

JUSTIFICATIF DE DOMICILE à votre nom de moins de 3 mois (facture d'électricité, d'eau, taxe d'habitation, impôt sur le revenu).

Pièces supplémentaires pour les cas suivants :
• Femme mariée : livret de famille
• Personnes domiciliées chez leurs parents : justificatif de domicile des parents de moins de 3 mois (facture d'électricité, d'eau, taxe d'habitation, impôt sur le revenu) **+ attestation sur l'honneur des parents + Pièce d'identité de l'hébergeur**.

À savoir

• Date limite : 31 décembre (pour une prise d'effet au 1er mars de l'année suivante).

• Les jeunes de 18 ans **sont inscrits d'office** (entre le 1er mars et le 28 (ou 29) février de l'année suivante.

• Inscription de l'année de l'élection :
- Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et la veille du jour de l'élection.
- Personnes qui après le 1er janvier ont emménagé pour un motif professionnel, fonctionnaire à la retraite, militaire retournant à la vie civile, personne qui acquiert la nationalité française, recouvre l'exercice du droit de vote.

• Comment faire lorsqu'on est absent le jour du vote ?
Si vous êtes indisponibles le jour des élections ou si vous êtes en incapacité de vous déplacer, vous pouvez quand même exercer votre devoir citoyen grâce au vote par procuration.
Cette procédure permet à tout électeur de se faire représenter par une personne de son choix, inscrite dans la même commune. Pour cela, vous devez vous rendre personnellement au commissariat des Ulis (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h) ou à Palaiseau le samedi, muni d'une pièce d'identité. Il vous sera alors demandé le scrutin et le nombre de tours lors desquels vous serez représenté ainsi que le prénom, l'adresse, la date et le lieu de naissance de la personne que vous avez choisie.
N'oubliez pas d'avertir celle-ci du bureau de vote dans lequel elle devra voter à votre place.

En 2014, les Français seront appelés plusieurs fois aux urnes. En mars afin d'élire leurs conseillers municipaux et leurs conseillers communautaires, puis en mai pour les députés européens. Nouveauté cette année, l'élection des conseillers communautaire se fera au suffrage universel direct et ce en même temps que l'élection municipale sur un seul et même bulletin. Pour pouvoir exercer son droit citoyen, l'inscription sur les listes électorales est indispensable.

Élections municipales et des conseillers communautaires 2014 : un bulletin pour deux élections

MUNICIPALES

Les prochaines élections auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014. Les précédentes s'étaient tenues les 9 et 16 mars 2008. Il s'agit d'élire pour un mandat de 6 ans les nouveaux conseillers municipaux qui éliront ensuite parmi eux le maire de la commune au scrutin secret et à la majorité absolue.
Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers sont élus au scrutin de liste. Sur ces listes, la parité femme/homme doit être respectée. Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue reçoit la moitié des sièges à pourvoir.
Les sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle. S'il y a un second tour, seules les listes ayant obtenu 10% des suffrages exprimés au premier tour ont le droit de participer.
Aux Ulis, le conseil municipal sera composé de 35 élus.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Depuis Janvier 2013, la ville des Ulis est membre de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay (CAPS). Elle est composée de 11 communes qui mutualisent leurs moyens afin de répondre aux besoins de leurs habitants tout en valorisant les atouts du territoire.
Les conseillers communautaires composent l'organe délibérant de cet établissement public de coopération intercommunal (EPCI). Ils sont élus pour la même durée que les conseillers municipaux de la commune qu'ils représentent, soit 6 ans.

Auparavant, les conseillers communautaires étaient désignés par le Conseil municipal. En mars 2014, les élections des conseillers communautaires se feront en même temps que les élections municipales et ce sur un seul et même bulletin. Les électeurs déposeront donc dans l'urne qu'un seul bulletin sur lequel figureront les deux listes : la liste des conseillers municipaux et celle des délégués communautaires. Cette dernière doit également respecter la parité.
Le nombre de sièges attribué à une commune au sein de la communauté d'agglomération est proportionnel au nombre d'habitants. Les Ulis disposeront de 10 sièges.

EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu le 25 mai 2014. Elles se tiennent tous les 5 ans dans tous les pays membres de l'Union Européenne afin d'élire les 751 députés du Parlement européen.
La France possède 74 sièges. Cette élection s'effectue au suffrage universel direct à un tour.
Les députés européens exercent 3 pouvoirs :
- Législatif (rédaction des propositions de loi)
- Budgétaire (votation du budget de l'Union)
- Politique (contrôle des autres institutions européennes)

Voter est un droit, mais aussi un devoir

Vos bureaux de vote

Bureaux de vote	Adresses

N°1 Mairie des Ulis ..... Rue du Morvan
Centre administratif • Esplanade de la République • Rés. La Daunière • Rue du Forez
Rue des Cévennes : impair du 1 au 3 et du 21 au 25 - pair du 2 au 12

N°2 Maison Pour Tous des Amonts ..... Avenue de Saintonge
École des Avelines • Collège Aimé Césaire • Rés. Les Amonts • Rés. Les Avelines

N°3 École Maternelle des Bergères 1..... Rue des Bergères
École Tournemire • Rés. Tournemire • Rés. Les Hautes Plaines

N°4 CitéJeunes ..... Rue des Bergères
École des Bergères • Bâtiments Brumaire, Frimaire et Nivose
Tours Septembre, Octobre, Novembre et Décembre • Allée du Gatinais

N°5 École Maternelle des Millepertuis.....Rue des Millepertuis
École des Millepertuis • Rés. Les Millepertuis • Rés. L'Odyssée (AREPA) • Centre Jean XXIII
École de Courdimanche • 1 et 3 rue des Millepertuis • Rés. Arlequin (124 av. des Champs Lasniers)
Centre communautaire • Tour Alpha (128 av. des Champs Lasniers)

N°6 Restaurant de l'École de la Dimancherie .....Rue de l'Argonne
École de la Dimancherie • Rés. Le Bois du Roi • Rés. Les Vignes de Bures

N°7 École du Barceleau .....Rue de la Meuse
École du Barceleau • Allée Limousine • Allée Rosalie • Allée des Trèfles

N°8 Maison Pour Tous de Courdimanche .....Avenue de Bourgogne
Rés. Chanteraine • Rés. La Châtaigneraie • Rue des Lorrains • Rés. Les Chardons
Rue de Franche Comté

N°9 Local Commun Résidentiel de la Queue d'Oiseau .. Rue des Chardonnerets
École de la Queue d'Oiseau • La Folie Bessin • ZA de Courtaboeuf • Rés. l'Ermitage
Rés. La Queue d'Oiseau • Rés. de l'Orme à Moineaux • Ferme de Courtaboeuf
Ferme du Grand Vivier

N°10 École du Bosquet.....Avenue de l'Armagnac
École du Bosquet • Rés. Le Bosquet • Rés. Les Fraisiers • Lycée de l'Essouriau
Rés. Adoma • Rés. La Vaucouleur • Rue de l'Armagnac

N°11 Local Commun Résidentiel du Luberon .....Rue du Vaucluse
Rue des Causses : impair du 1 au 27 • Rue des Cévennes : impair du 5 au 19 - pair du 14 au 26
Allée des Lavandes • Allée du Romarin • Allée des Mimosas • Allée des Mûriers • Allée des Orangers
Allée du Serpolet • Rue du Mont Ventoux • Les Pendants de Villeziers • Stade JM Salinier • Rue du Luberon
Rue du Vaucluse • Rue du Mercantour • Rue du Verdon • Poney-club

N°12 École du Parc..... Avenue de Normandie
Rés. La Treille • Av. des Champs Lasniers : impair du 9 au 15 (nlles résidences) • Av. d'Alsace
Rue de Châblis : impair du 1 au 15 • 1 rue de Sancerre • Rés. du Clos des Pampres • Rés. Les Pampres
École du Parc • Tours Février, Mars et Avril • Bâtiment Ventôse • Tour Equinoxe

N°13 Ulis Formation Ressource .....Rue de l'Aube
Rés. Courdimanche • Rés. Les Bathes • Rue de la Brie : impair du 1 au 27 • Rue de Châblis : pair du 2 à 24

N°14 École Maternelle de Tournemire 1 ..... Rue des Bergères
Rés. Les Champs Lasniers (Bâtiment) • 2 et 4 rue de Sancerre • 7 av. des Champs Lasniers (nlle résidence)
Tours Janvier, Mai, Juin, Juillet et Août • Bâtiments Floréal, Fructidor, Messidor, Prairial et Thermidor
1 et 3 rue du Maine • 1 et 3 rue du Perche

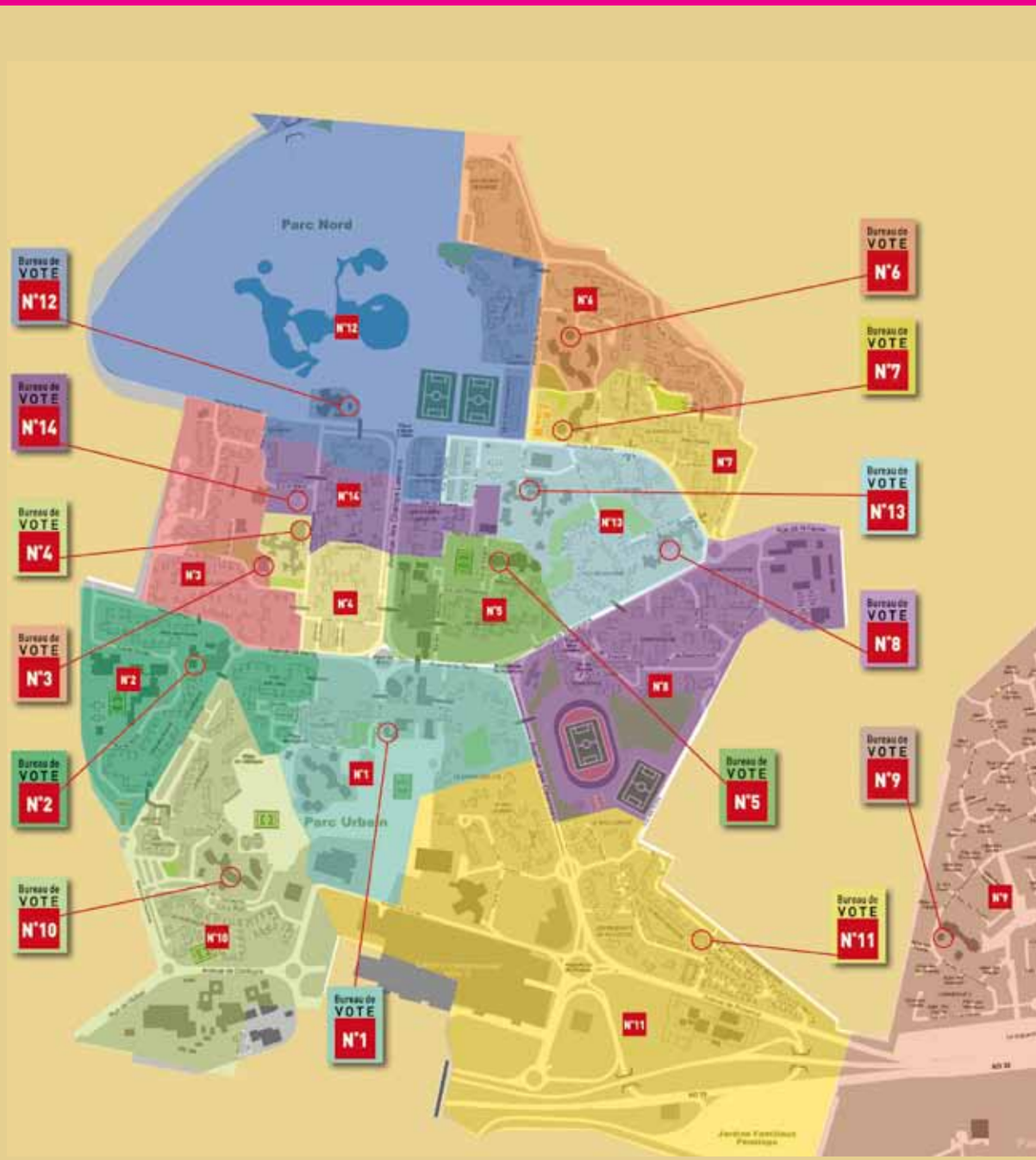

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa

N° 12669 * 01

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES À L'USAGE DES CITOYENS FRANÇAIS

(code électoral, articles L. 2 à L. 40)

Numéro d'enregistrement

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives ***(voir notice explicative au dos)***

1. ÉTAT CIVIL

NOM :
Indiquer le nom de jeune fille pour les femmes mariées

NOM MARITAL (facultatif):

PRÉNOM(S) :

SEXE : M F

NÉ(E) LE : / / À (commune) :
Pour Paris, Lyon et Marseille, *indiquer aussi l'arrondissement*

DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :

PAYS :

Demande son inscription sur la liste électorale de la commune de :

DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :

2. SITUATION DU DEMANDEUR

- **Cocher la case correspondant à votre situation :**
  - **Situation 1 :** première inscription sur les listes électorales d'une commune française
  - **Situation 2 :** demande d'inscription en cas de **déménagement à l'intérieur d'une même commune française ou d'un même arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille**
  - **Situation 3 :** demande d'inscription en cas de **changement de commune d'inscription ou en cas de changement d'arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille**

    Dans ce cas, indiquer impérativement le précédent lieu d'inscription :

    COMMUNE :
    Pour Paris, Lyon et Marseille, *indiquer l'arrondissement*

    DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :
- **Pour les personnes également inscrites à l'étranger sur une liste électorale consulaire et qui souhaitent que l'inscription sur la liste électorale de la nouvelle commune entraîne la radiation de cette liste électorale consulaire,** préciser :
  - Ambassade ou poste consulaire :
  - Pays :

3. COORDONNÉES PERSONNELLES DU DEMANDEUR (où le courrier peut être expédié)

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel **(fortement recommandé)** : @

*OUTRE-MER : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie.*

Date : / / **Signature du demandeur :**

Cachet de la mairie

Rubrique réservée à la mairie (ne rien inscrire)

Inscription volontaire Inscription par décision judiciaire Inscription d'office

Date de réception de la demande en mairie : / / Date de prise en compte de la demande : / /

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

IMPRIMERIE NATIONALE - 6 001920 1 - Modèle A

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa

N° 51114#01

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES DES CITOYENS FRANÇAIS

Recommandations générales

1 – Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1er mars de l'année prochaine, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives (voir la rubrique « documents à fournir » ci-dessous) doivent impérativement être parvenus en mairie **avant le 31 décembre de cette année. Il est donc fortement conseillé d'envoyer votre demande à votre mairie avant le 15 décembre.**

2 – Veillez à remplir le formulaire en **lettres majuscules** de façon **lisible**.

3 – Notez impérativement **vos coordonnées** à la fin du formulaire afin que la mairie puisse vous contacter au cas où votre demande serait incomplète. La communication d'une adresse de courrier électronique est fortement recommandée afin qu'un accusé de réception sous format informatique puisse vous être adressé.

4 – En l'absence d'accusé de réception de la part de votre mairie, par courrier ou par courriel, assurez-vous **avant la fin de l'année en cours** que votre demande a bien été reçue par les services compétents.

Documents à fournir

Afin que votre inscription soit prise en compte, vous devez impérativement faire parvenir au service des élections de votre mairie les **trois** types de documents suivants :

1 – Le formulaire d'inscription dûment renseigné

Veillez à être le plus clair et lisible possible, et à bien remplir toutes les rubriques du formulaire qui vous concernent.

2 – Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité

Vous adresserez à votre commune une photocopie lisible de votre pièce d'identité en cours de validité :
– carte nationale d'identité (photocopie recto verso) ;
– **ou** passeport (photocopie de la double page où figure votre photo) ;
– **ou** permis de conduire (valable uniquement s'il est accompagné d'un justificatif de nationalité).

3 – Un justificatif de domicile

Seront acceptées :
– les pièces prouvant que vous êtes domicilié dans la commune où vous souhaitez être inscrit(e) (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe). **Veillez à ce que les factures soient établies à votre nom et prénom et qu'elles ne datent pas de plus de 3 mois ;**
– **ou** les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e), pour la cinquième fois et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales ou que votre conjoint répond à ces conditions.

Cas particuliers :

• ***Les personnes domiciliées chez un parent ou un tiers*** *sont invitées à prendre contact avec leur mairie pour connaître les justificatifs à fournir.*

• ***Pour les personnes résidant à l'étranger, seront acceptées :***

– les pièces prouvant que vous êtes inscrit(e) au rôle des contributions directes de la commune sur la liste électorale de laquelle vous souhaitez être inscrit(e) ;

ou

– un certificat d'inscription au registre des Français établis hors de France et les pièces prouvant que la commune sur la liste de laquelle vous souhaitez être inscrit(e) est soit : votre commune de naissance ; la commune de votre dernier domicile en France ; la commune de votre dernière résidence en France, à condition que cette résidence ait été de six mois au moins ; la commune sur la liste électorale de laquelle est né, est inscrit ou a été inscrit un de vos ascendants ; la commune sur la liste électorale de laquelle est inscrit un de vos parents au quatrième degré.

NB : la mention « inscrit(e) au registre des Français établis hors de France » suivie du cachet de l'ambassade ou du poste consulaire compétent et de la date apposée à la ligne du « cachet de la mairie » vaut certificat d'inscription.

Pour toute difficulté ou en cas de situation individuelle particulière, n'hésitez pas à contacter :
– le service des élections de votre mairie, pour une inscription en France ;
– l'ambassade ou le poste consulaire dont vous dépendez, si vous résidez à l'étranger.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa

N° 12670 * 01

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES À L'USAGE DES CITOYENS NON-FRANÇAIS DE L'UNION EUROPÉENNE

Numéro d'enregistrement

ÉLECTIONS MUNICIPALES

(code électoral, articles L. 10 et L. 11, L. 15 à L. 17, L.18 à L. 40)

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives ***(voir notice explicative au dos)***

1. ÉTAT CIVIL

NOM :
Indiquer le nom de jeune fille pour les femmes mariées

NOM MARITAL (facultatif):

PRÉNOM(S) :

SEXE : M F

NATIONALITÉ :

NÉ(E) LE : / / À (commune) :
Pour Paris, Lyon et Marseille, *indiquer aussi l'arrondissement*

DÉPARTEMENT : ou SUBDIVISION ADMINISTRATIVE :
(Outre-Mer*, département, province, ...)

PAYS :

Demande son inscription sur la liste électorale complémentaire de la commune de :

DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :

2. SITUATION DU DEMANDEUR

- **Cocher la case correspondant à votre situation :**
  - **Situation 1 :** première inscription dans une commune française
  - **Situation 2 :** demande d'inscription en cas de **déménagement à l'intérieur d'une même commune française ou d'un même arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille**
  - **Situation 3 :** demande d'inscription en cas de **changement de commune d'inscription ou en cas de changement d'arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille**

    Dans ce cas, indiquer impérativement le précédent lieu d'inscription pour les élections municipales :

    COMMUNE :
    Pour Paris, Lyon et Marseille, *indiquer aussi l'arrondissement*

    DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :

3. COORDONNÉES PERSONNELLES DU DEMANDEUR (où le courrier peut être expédié)

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel **(fortement recommandé)** : _____ @ _____

*OUTRE-MER : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie.*

L'électeur soussigné déclare qu'il n'a demandé son inscription pour les élections municipales dans aucune autre commune de France et qu'il n'est pas déchu du droit de vote dans l'État dont il est ressortissant.

Date : / / **Signature du demandeur :**

Cachet de la mairie

Rubrique réservée à la mairie (ne rien inscrire)

Inscription volontaire Inscription par décision judiciaire

Date de réception de la demande en mairie : / / Date de prise en compte de la demande : / /

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

IMPRIMERIE NATIONALE - 6 001920 1 - Modèle ACM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa

N° 51115 # 01

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES DES CITOYENS NON-FRANÇAIS DE L'UNION EUROPÉENNE

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Recommandations générales

1 – Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1er mars de l'année prochaine, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives (voir rubrique « documents à fournir » ci-dessous) doivent impérativement être parvenus en mairie **avant le 31 décembre de cette année. Il est donc fortement conseillé d'envoyer votre demande à votre mairie avant le 15 décembre.**

2 – Veillez à remplir le formulaire en **lettres majuscules** de façon **lisible**.

3 – Notez impérativement **vos coordonnées** à la fin du formulaire afin que la mairie puisse vous contacter au cas où votre demande serait incomplète. La communication d'une adresse de courrier électronique est fortement recommandée afin qu'un accusé de réception sous format informatique puisse vous être adressé.

4 – En l'absence d'accusé de réception de la part de votre mairie, par courrier ou courriel, **assurez-vous avant la fin de l'année en cours** que votre demande a bien été reçue par les services compétents.

Documents à fournir

Afin que votre inscription soit prise en compte, vous devez impérativement faire parvenir au service des élections de votre mairie les **trois** types de documents suivants :

1 – Le formulaire d'inscription dûment renseigné

Veillez à être le plus clair et lisible possible, et à bien remplir toutes les rubriques du formulaire qui vous concernent.

2 – Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité

Vous adresserez à votre commune une photocopie lisible de votre pièce d'identité en cours de validité :
– carte nationale d'identité (photocopie recto verso) ;
– **ou** passeport (photocopie de la double page où figure votre photo),
– **ou** une carte de séjour (photocopie recto-verso).

3 – Un justificatif de domicile

Seront acceptées :
– les pièces prouvant que vous êtes domicilié dans la commune où vous souhaitez être inscrit(e) (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe). **Veillez à ce que les factures soient établies à votre nom et prénom et qu'elles ne datent pas de plus de 3 mois ;**
– **ou** les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e), pour la cinquième fois et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales ou que votre conjoint répond à ces conditions.

Pour toute difficulté ou en cas de situation individuelle particulière, n'hésitez pas à contacter le service des élections de votre mairie.

ROC-ECLERC

01.64.46.01.45

Permanence téléphonique 24h/24 - 7j/7

Organisation complète des obsèques
Toutes démarches administratives - Contrat obsèques - Devis gratuit - Caveaux - Monuments - Choix d'articles funéraires

35, bd Dubreuil - 91400 ORSAY

(près gare Orsay Ville)

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

becca

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

- ✓ Missions Comptables
- ✓ Missions Fiscales et Juridiques
- ✓ Missions Sociales
- ✓ Missions d'Assistance et de Conseil
- ✓ Missions d'Organisation

PREMIER RENDEZ-VOUS ET DEVIS GRATUIT

9, rue Raoul DAUTRY - Bât C - 91190 GIF SUR YVETTE
Tél. 01 69 18 11 57 - Site : www.becca.fr

Votre salon **SERGIO BOSSI** *devient*

HAIR BELEZA

L'équipe vous accueille
le mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 19h.
Le jeudi de 10h à 20h,
le samedi de 9h à 19h
sans interruption et sans RDV.

Centre commercial Ulis ville
Avenue des Champs Lasniers.
Tél. : 01.69.07.51.33.

Réseau des Ulis – 2 21 22 23 3 4 5 8 9 12

La validation est un geste indispensable, pour vous et pour l'entreprise...

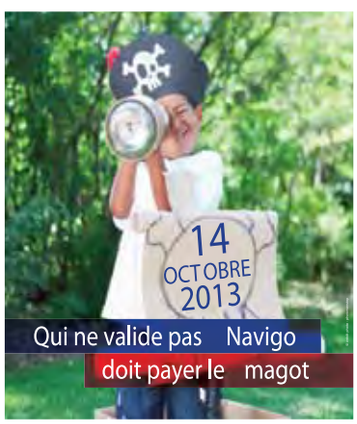

Valider votre Navigo profite à tous et nous permet d'adapter l'offre de transport à vos besoins

- Des itinéraires et des horaires adaptés
- Plus de fréquence de passage
- Plus de confort

...Validez et voyagez en toute sérénité !!

ATTENTION !

A compter du 14 Octobre 2013, ne pas valider votre Navigo vous expose à une amende de 32€ !

(5€ si règlement immédiat)

transdev
LES CARS D'ORSAY

5 rue Angiboust
ZI Fontaine de Jouvance
91460 MARCOUSSIS

Contact infos :
Tél : 01.64.49.54.49
www.lescarsdorsay.fr

STPEE

SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS ET D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES

- **Réseaux de distribution d'énergie électrique**
- **Eclairage Public ME4 - TN4 - HT - RT**
- **Signalisation Lumineuse Tricolore**
- **Équipements tertiaires et industriels - E3 C4**
- **VDI (détection incendie, réseaux informatiques)**
- **Dépannage, Entretien, Maintenance 24h/24**

4, rue Vitruve
Villebon Parc - D 118 E
91140 VILLEBON s/Yvette
☎ **01 69 74 94 00**
01 69 20 75 46
contact@stpee.fr

STPEE
www.stpee.fr

L'UNSS Aimé Césaire élue association sportive de l'année !

Chaque année, la cérémonie des Trophées des sports met en lumière les acteurs du milieu sportif ulissien, dont une association qui s'est particulièrement illustrée au cours de l'année. Pour la première fois c'est le sport scolaire qui a été mis à l'honneur le 19 novembre dernier, avec l'Association sportive du collège Aimé Césaire.

Investissement des professeurs d'EPS, participation des élèves dans le choix de nouvelles activités, mixité avec autant de filles que de garçons, partenariat avec des sections du COU, très bons résultats en compétitions pour le basket et le football… Les bonnes raisons de récompenser l'Association sportive du collège Aimé Césaire ne manquaient pas. Le triomphe modeste, Frédéric Châtillon, responsable de l'association, explique ces succès de façon très pragmatique. « *Il a fallu être en adéquation avec les compétences des enseignants, les équipements à disposition, les désirs des enfants et les ressources financières des parents.* »

Après douze ans sans changements, en 2009, l'association décide de revoir sa copie. Exit l'athlétisme, le VTT et le multisports, le handball et l'escalade sont maintenues et trois nouvelles activités sont plébiscitées par les élèves : le football, la natation et le basket ainsi qu'un petit bonus avec du cross le vendredi soir. Dès lors, les effectifs ne cessent de décoller : 241 licenciés (120 filles et 121 garçons !) en 2012/2013 contre 209 en 2011/2012. Idem pour les titres, qui s'accumulent. La saison dernière, les minimes remportent la Coupe départementale en football et les benjamines sont championnes du département et de l'académie de Versailles en basket.

Des succès qui s'expliquent en partie par l'adaptation de la pratique aux différents profils des élèves qui s'inscrivent à l'UNSS en 6e. « *Il y a ceux qui ne pratiquent aucun sport ailleurs, ceux déjà membres d'une section sportive qui veulent retrouver leurs camarades et ceux qui ont une forte pratique, très intéressés par les compétitions. Voilà pourquoi en natation par exemple, en accord avec l'entraîneur du COU, j'ai composé une équipe mixte qui disputait soit le championnat élite soit le championnat promotionnel* », précise Frédéric Châtillon.

Les minimes en football et les benjamines en basket ont particulièrement eu de bons résultats.

Les Trophées en images

CAPS : un président proche des habitants

Jeudi 14 novembre, David Bodet, président de la communauté d'agglomération de plateau de Saclay, était l'invité des conseils de quartier Nord Centre Est et Plein Sud. Une réunion un peu spéciale qui souligne l'importance donnée par la communauté d'agglomération à la proximité avec les habitants.

Après une courte présentation de la CAPS par son président, la place est laissée à l'échange et au débat. Dès lors les questions fusent : *quel impact sur nos impôts ? Comment allez-vous améliorer les axes routiers ? Combien gagnez-vous ?* Pour David Bodet, aucune question n'est taboue. Les habitants souhaitaient une présentation de la communauté d'agglomération du plateau de Saclay, ce dernier s'est spécialement déplacé afin de répondre à leurs questions. Ceux-ci ont pu échanger sur des thèmes tels que les transports, les axes routiers ou encore l'emploi. Aucune question n'a été écartée. Un clip vidéo a même été conçu pour l'occasion.

« *Je suis très satisfait de la venue de M. Bodet en conseil de quartier. C'est tout de même le président de la CAPS en personne qui s'est déplacé,* commente Régis Grimault, coprésident habitant du conseil de quartier Nord Centre Est. *Sa présentation spécialement travaillée pour nous, était très ouverte et il a su répondre à toutes les questions sans limites.* »

Proche des habitants, David Bodet était déjà venu aux Ulis présenter le réseau Mobicaps

La CAPS se veut donc proche des habitants qui la composent et à l'écoute de leurs problématiques. La présentation et le clip vidéo projeté lors de cette soirée sont disponibles sur le site Internet de la ville.

Le Conseil de jeunes à l'ouvrage

De la cuisine au spectacle en passant par la lecture, le Conseil de jeunes ne manque pas d'idées pour faire vivre leur ville au travers de leurs projets.

Le 7 novembre dernier s'est tenue la réunion plénière du Conseil de jeunes. L'occasion de revenir sur les actions menées par ses membres depuis le renouvellement du conseil le 12 février dernier.

La venue de Sinik aux Ulis fut l'occasion de mettre en place le projet « week-end Action/ Réaction : Sinik ». Les jeunes ont pu interviewer l'artiste notamment sur le regard qu'il porte aujourd'hui sur sa ville et sur la façon dont il souhaiterait s'y investir dans le futur.

La volonté des jeunes de participer à la programmation des activités du samedi a conduit le pôle des 11-15 ans à initier le projet « Les samedis Animés » afin de proposer et construire ensemble les programmes. Friand de calembours, le groupe a également eu l'idée de mettre en place les « Saveurs diverses », dans le cadre des Saveurs d'hiver. Chaque jeune apporte une recette en lien avec ses origines qu'il prépare et fait partager aux autres.

Dans la continuité de la soirée Open style qui s'est déroulée lors de Festi'Cité en juin dernier, les 16-20 ans peaufinent leur projet « Tremplin artistes ulissiens amateurs », un festival orienté sur la mise en avant des talents ulissiens en matière de danse, de musique et d'arts graphiques/plastiques. Le conseil ne manque pas d'idées. D'autres projets sont en cours comme notamment une collaboration avec l'écrivain Rachid Santaki pour 2014. Les curieux peuvent d'ores et déjà consulter ses œuvres à la médiathèque. Affaire à suivre…

Les jeunes du Conseil ont pu rencontrer Sinik et l'interviewer.

L'agenda de la Démocratie locale

Samedi 7 décembre à partir de 19h30 : Repas de fin d'année partagé à la MPT des Amonts avec animation Karaoké et garde d'enfant assurée en collaboration avec les conseils de quartier Nord Ouest et Berry Saintonge.
Soirée gratuite sur réservation au 01 69 04 02 03.

Vendredi 13 décembre à partir de 19h : Repas de Noël partagé à la MPT de Courdimanche organisée par les conseils de quartier Nord Centre Est et Plein Sud.
Animation musicale par le groupe Terre et Mer Ulis.

Goûtez aux Saveurs d'hiver !

Samedi 21 décembre, l'hiver arrive, mais avec un goût tout particulier grâce aux Saveurs d'hiver et à leurs animations mises en place pour toute la famille sur la place de la Liberté.

Cette manifestation est un avant-goût des fêtes de fin d'année et marque traditionnellement le début des vacances d'hiver. On partage un moment chaleureux, on se réchauffe le cœur et les âmes tous ensemble sans oublier les plus démunis.

À 15h début des festivités. L'espace culturel Boris Vian présentera pour les enfants à partir de 5 ans, « Clown sur tapis de salon » (voir encadré). À la même heure, les plus grands, à partir de 11 ans, pourront écouter au Radazik les contes d'Hamed Bouzzine sur le thème du partage. Nul besoin de solliciter financièrement les parents, le Donjon délivrera dès 14h une entrée gratuite en échange d'une denrée alimentaire non périssable au profit des associations caritatives des Ulis.

À 16h, un goûter géant gratuit dont les denrées sont fournies par la ville, sera concocté par les associations de la ville. À 16h30, la compagnie Les Géants investira la place de la Liberté pour des animations déambulatoires avec un cortège d'anges sur échasses. Les tout-petits trop impressionnés par cette démesure pourront se rabattre sur l'atelier maquillage.

Enfin à 17h45-18h, petits et grands vont lever la tête, et en prendre plein les yeux avec le feu d'artifice tiré d'un lieu gardé secret. Seul indice pouvant être révélé : ce ne sera pas entre la médiathèque et la mairie !

Clown sur tapis de salon : 18 numéros de métamorphoses !

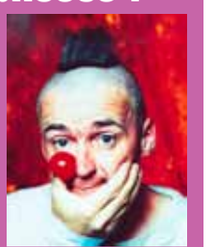

Un tapis rond comme une piste de cirque avec au milieu du cercle un clown seul en scène (Damien Bouvet) qui regarde la télé, s'ennuie et se dépouille de tous ses attributs. Un spectacle comique, tragique, poétique, à l'image de la vie. Spectacle proposé dans le cadre des Saveurs d'hiver, en partenariat avec le service Vie associative, le CCAS, la Maison Départementale des Solidarités Les Ulis/Palaiseau et les associations caritatives. Une denrée non périssable = une entrée gratuite.
Informations et réservations : Le service Vie associative (Donjon) 01 69 29 34 97

Noël chanté à travers le monde

Le café-musique Radazik propose, le 20 décembre prochain, un concert « Chanté Nwel » pour rendre hommage aux différentes manières de célébrer cette fête magique à travers le monde.

Noël, c'est la fête familiale par excellence. Et elle ne pourrait être complète sans ses célèbres chants. Une tradition bien ancrée dans presque tous les pays du monde. Aux États-Unis, impossible de ne pas connaître les « Christmas Carols », que les familles chantent en chœur et de bon cœur devant chaque maison du quartier. Les artistes de jazz les plus célèbres (Franck Sinatra, Ella Fitzgerald), ainsi que les artistes classiques (Luciano Pavarotti), n'ont cessé de reprendre ces morceaux, traduits et retraduits dans le monde entier.

Et ici en France, nous connaissons les nombreux cantiques, qui sont interprétés dans les territoires et départements d'outre-mer pendant toute la période de l'Avant, ces traditionnels « Chanté Nwel » qui ont inspirés ce concert.

En revisitant un répertoire classique et contemporain de musiques de Noël, les chanteurs et musiciens professionnels multiculturels de l'association Ulissienne Mélanine Mobil Vibes donneront l'opportunité de découvrir Noël sous un nouveau jour. Un spectacle chargé des valeurs et de l'énergie de cette fête, qui permettra aux familles de se rassembler avant Noël autour de la musique et de son pouvoir fédérateur.

Vendredi 20 décembre à 20h30 au Radazik.
Tarif C : de 5 à 12 €.
Renseignements et réservations au 01 69 29 34 54

Le Téléthon prend des airs d'Italie

Les 6 et 7 décembre, un dîner-spectacle, un loto et une course sont organisés à l'occasion du Téléthon afin de récolter des fonds pour vaincre les maladies neuromusculaires et les maladies génétiques. Nous comptons une nouvelle fois sur la solidarité sans faille des Ulissiens.

« *Plus de 3 millions de personnes sont touchées par ces maladies. Les avancées scientifiques seraient très lentes sans l'argent récolté. La thérapie génique est assurée à 90 % par les dons* », explique Alain Jaouen, qui organise inlassablement l'événement aux Ulis avec quelque 200 bénévoles. Chaque année l'importance des dons fait du Téléthon la première opération de collecte de France. Aux Ulis, 9 315 € ont ainsi été récoltés l'an passé.

Pour continuer à mobiliser le public, les organisateurs déploient des trésors d'inventivité. Le programme ulissien est prometteur : le 6 à 19h30, un spectacle avec pas moins de 14 associations, puis un gala des stars avec Manow Bale, Kaige-Jean Bale ainsi qu'un pianiste italien : Angelo Trabace. Au menu, des plats préparés par les associations bretonne (Ar'C'Helvez) et portugaise (ACPUO) et une loterie dotée de 1 000 lots. « *Nous aimerions atteindre 250 participants* », espère Alain Jaouen. À noter aussi, au départ de Saint-Jean-de-Beauregard, la course « Belliregardinoise » et l'après-midi, au gymnase de l'Essouriau, un loto géant avec entre autres lots deux voyages en Italie. Enfin toute la journée à Ulis 2 une boutique Téléthon recueillera les dons, mêmes les plus modestes.

Renseignements et inscriptions sur www.telethon-lesulis.fr

En bref…

Une brocante dédiée aux jouets avant Noël

Pour la 3e année consécutive, l'association La Plume de la Queue d'Oiseau organise son Broc'aux jouets dimanche 15 décembre de 9h à 13h, au LCR de la Queue d'Oiseau, rue des Chardonnerets.

Animez vos événements !

Mariage, baptême, anniversaire, fête d'école : l'association ulissienne 91 Music propose du matériel de sonorisation professionnel en location pour vos événements dans la limite de 500 personnes. Renseignements au 06 34 14 71 16.

Les produits, tous issus de l'artisanat agricole français, témoignent de la passion d'Yves Petot pour le terroir.

Les Domaines qui montent, qui montent…

Le caviste a été une nouvelle fois récompensé par la Chambre de commerce et d'industrie dans le cadre des Papilles d'or.

L'établissement d'Yves Petot n'en finit pas de monter. Bientôt quatre années d'existence et déjà un label Commerce 3D (Défis Développement Durable) et deux récompenses aux Papilles d'or à son actif.

Pour le concours 2014, le jury a d'abord retenu le concept original des Domaines qui montent. « *Les clients peuvent déjeuner ou simplement déguster et faire leur choix parmi plus de 350 références de vins, tous issus de producteurs indépendants* », explique Yves Petot. Car la priorité donnée au terroir est l'autre atout de la maison. « *Nous mettons en avant des produits de nos régions qui n'en finissent pas d'étonner, si on veut bien sortir des sentiers battus.* »
Guidés par ce passionné, on va de découverte en découverte avec ce « Plan de Dieu », ces « Larmes du père » ou cet « Oisy », un blanc 100 % savagnin déniché dans un petit village de Touraine. Avec le vin, la saveur des plats comme ce civet de canettes aux myrtilles est une réjouissance. Et au moment du café, qui ne se laisserait pas tenter par des raisins secs macérés dans un bordeaux ou un sancerre enrobés de chocolat noir ?
Bref, avec ces Papilles d'Or 2014, c'est le travail d'un amoureux de l'artisanat agricole français qui est salué, une belle reconnaissance.

« Les Domaines qui montent », 1 rue de l'Aubrac, Les Ulis. Ouvert le lundi de 11h à 19h30 et du mardi au samedi de 10h à 19h30. 01 64 46 61 57

VENDREDI 6 DÉCEMBRE À 14 H

ATELIER SANTÉ
« LE SOMMEIL CHEZ LES ENFANTS »
Le coucher, les différentes phases… Avec une infirmière du Centre de santé

SAMEDI 7 DÉCEMBRE À 10 H

ATELIER TABLETTE

SAMEDI 7 À 14 H

CONCERT
HARPES CELTIQUES
Les élèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental jouent pour vous…

SAMEDI 7 DÉCEMBRE À 19 H 30

SOIRÉE
FIN D'ANNÉE
Un plat ou un dessert = une entrée. Sur inscription.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE À 20 H 30

CONCERT MUSIQUE DU MONDE
BRATSCH
Si Bratsch est avant tout une machine à voyager en rêve, cette fois-ci, c'est sur les escales, les quais de gare, les décalages horaires ou entre deux destinations que ce groupe vous invite. Tarif B : de 8 à 18 €.

MARDI 10 À 20 H 30

GROUPE DE PAROLE
« HABILETÉ PARENTALE »
Pour les parents d'enfants autistes.

MERCREDI 11 DE 15 H 45 À 16 H 45

ATELIER
ÉVEIL MUSICAL PARENTS ENFANTS (2/4 ANS)

VENDREDI 13 À 19 H

SOIRÉE
NOËL DES CONSEILS DE QUARTIER NORD, CENTRE, EST ET PLEIN SUD
Repas partagé et concert de chants marins avec le groupe « Terre et mer ».

SAMEDI 14 À 10 H

ATELIER
JEUX SPORTIFS
Papas/enfants

SAMEDI 14 À 14 H

ATELIER
COSMÉTIQUES NATURELS
Pour les parents

SAMEDI 14 À 15 H

ATELIER
CINÉ-CLUB ET LANTERNES MAGIQUES
Découvrez le secret de ces étonnantes machines et remontez le temps jusqu'aux origines du cinéma. Projection sur grand écran par le lanterniste Jean Louis Coicault, suivi d'un atelier lanternes pour enfants par Aline Ahond pour imaginer une histoire et la créer sur une plaque de lanterne magique.

SAMEDI 14 À 18 H 30

SOIRÉE
INITIATION ET SPECTACLE DE FLAMENCO
Sur inscription. Avec l'association Kalpana.

MARDI 17 À 10 H

ESPACE FAMILLES
CUISINE ET PETITS PORTE-MONNAIE
Des conseils, de la cuisine et repas tous ensemble. Sur inscription.

MERCREDI 18 À 14 H

ATELIER
CUISINE PARENTS/ENFANTS

MERCREDI 18 À 15 H 30

CONTES
« LE LUTIN DE NOËL »
Cie du Mirage

MERCREDI 18 À 18 H

ESPACE FAMILLES
CLUB COUTURE
Échanges, conseils, projet en commun ou individuel. Pour débutantes et confirmées. Plage horaire ouverte. Référentes présentes à partir de 20 h 30.

JEUDI 19 À 13 H 30

PERMANENCES
PAROLES DE FEMMES

VENDREDI 20 À 20 H 30

CONCERT CHANTS DE NOËL DU MONDE
PROJET NWEL
« Chanté Nwel » est né du désir de rendre hommage aux différentes manières de célébrer Noël à travers le monde. Un événement familial par excellence bien sûr marqué par les chants. Tarif C : de 5 à 12 €

SAMEDI 21 À 14 H

CLUB SFFF
Amateurs de science-fiction, de fantasy, de fantastique ? Rejoignez le club !

Rejoignez le club SFFF
Médiathèque François Mitterrand
Pour partager vos goûts et vos dégoûts dans les univers de la science-fiction, du fantastique et de la féerie
Renseignements : 01 69 29 34 40
www.lesulis.fr

SAMEDI 21 À 15 H

SPECTACLE
CLOWN SUR TAPIS DE SALON
Ici, on ne fait pas le clown, on le devient ! En dix-huit séquences, comme autant d'entrées en enfance, le clown, des faux crânes, des chaussures et faux nez, fanfreluches et accessoires, affûtiaux et tout le tintouin, se dépouille sous nos yeux ébahis. Dès 5 ans.

→ Spectacle proposé dans le cadre des Saveurs d'hiver. Une denrée non périssable donnée = une entrée. Voir article p. 18

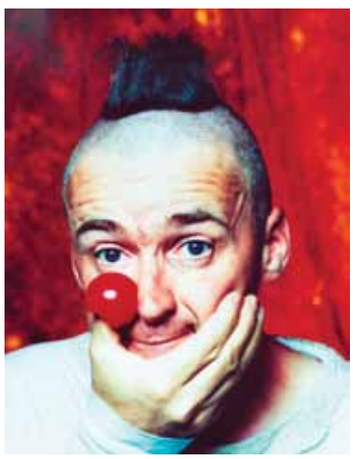

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 13

LES ARTISTES ULISSIENS
Dans les deux MPT à Courdimanche et aux Amonts

JUSQU'AU 28

« CHAQUE PAS EST UN VOYAGE… »
Peintures, dessins et photos de Guyseïka

DU 14 DÉCEMBRE AU 9 JANVIER

« AVANT LE CINÉMA, DIS, IL Y AVAIT QUOI ? »
Venez fouiller dans la boîte à Balbu-Ciné, manipuler des machines et objets qui animaient les images avant le cinéma.

CINÉ Programme DÉCEMBRE

DU 4 AU 10 DÉCEMBRE

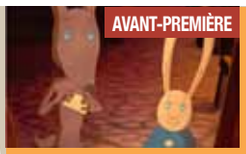

ANIMATION
LOULOU – L'INCROYABLE SECRET
15e Festival du cinéma européen en Essonne
Conseillé à partir de 6 ans
Sam. 7 : 15h

ANIMATION
ROSE ET VIOLETTE
15e Festival du cinéma européen en Essonne
Conseillé à partir de 6 ans
Mer. 4 : 14h30 (Atelier Flip-book précédé du film)
Dim. 8 : 15h

COMÉDIE DRAMATIQUE
OH BOY *(VO)*
15e Festival du cinéma européen en Essonne / En avant jeunesse !
Sam. 7 : 18h
Dim. 8 : 17h

COMÉDIE
QUAI D'ORSAY
AUDIODESCRIPTION
Mer. 4 : 20h
Jeu. 5 : 15h
Ven. 6 : 20h
Dim. 8 : 20h

SCIENCE-FICTION
GRAVITY *(3D)*
Mer. 4 : 17h (VF-TR)
Jeu. 5 : 20h (VO)
Sam. 7 : 20h30 (VO)
Lun. 9 : 20h (VF)

DRAME MUET SOUS-TITRÉ
L'ÉVENTAIL DE LADY WINDERMERE
Mardi 10 décembre : 20h

DU 11 AU 17 DÉCEMBRE

ANIMATION
TORBEN ET SYLVIA
Conseillé à partir de 6 ans
Mer. 11 : 14h30
Sam. 14 : 15h
Dim. 15 : 15h

BIOPIC
VIOLETTE
Jeu. 12 : 15h
Sam. 14 : 20h30
Dim. 15 : 17h
Mar. 17 : 20h

DRAME
LA VÉNUS À LA FOURRURE
Mer. 11 : 17h
Jeu. 12 : 20h
Sam. 14 : 18h
Lun. 16 : 20h

THRILLER
CARTEL *(VO)*
Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs
Mer. 11 : 20h -Ven. 13 : 20h
Dim. 15 : 20h

DU 18 AU 24 DÉCEMBRE

ANIMATION
L'APPRENTI PÈRE NOËL ET LE FLOCON MAGIQUE
Conseillé à partir de 6 ans
Mer. 18 : 14h30 - Sam. 21 : 15h
Dim. 22 : 15h - Mar. 24 : 15h

COMÉDIE
LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE !
AUDIODESCRIPTION
Mer. 18 : 20h - Jeu. 19 : 15h - Ven. 20 : 20h - Sam. 21 : 20h30 - Dim. 22 : 17h30
Lun. 23 : 14h30

COMÉDIE DRAMATIQUE
LA MARCHE
Mer. 18 : 17h
Jeu. 19 : 20h
Sam. 21 : 18h
Dim. 22 : 20h
Lun. 23 : 20h

DU 25 AU 31 DÉCEMBRE

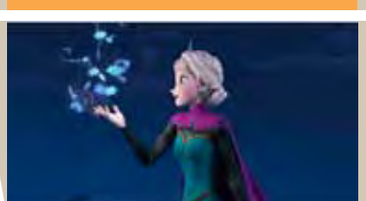

ANIMATION
LA REINE DES NEIGES
Conseillé à partir de 8 ans
Mer. 25 : 15h - Ven. 27 : 15h
Sam. 28 : 15h
Dim. 29 : 15h
Mar. 31 : 15h

COMÉDIE
CASSE-TÊTE CHINOIS
Mer. 25 : 17h30
Jeu. 26 : 20h
Sam. 28 : 18h
Dim. 29 : 20h
Lun. 30 : 14h30

DRAME
THE IMMIGRANT
Jeu. 26 : 15h (TR/VF)
Ven. 27 : 20h (VO)
Sam. 28 : 20h30 (VF)
Dim. 29 : 17h30 (VO)
Lun. 30 : 20h (VO)

DU 1ER AU 7 JANVIER

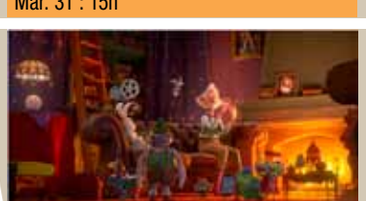

ANIMATION
LE MANOIR MAGIQUE
Conseillé à partir de 6 ans
Mer. 1er janvier : 15h -Jeu. 2 janvier : 15h
Ven. 3 janvier : 15h
Sam. 4 janvier : 15h
Dim. 5 janvier : 15h

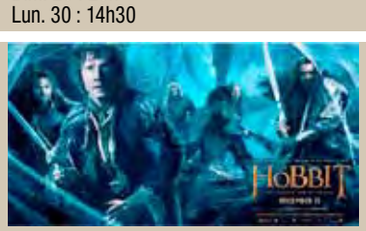

AVENTURES FANTASTIQUES
LE HOBBIT : LA DÉSOLATION DE SMAUG *(2D/3D)*
Mer. 1er janvier : 17h (2D/VO) - Jeu. 2 janvier : 20h (3D/VF)
Ven. 3 janvier : 20h (3D-VF) - Sam. 4 janvier : 20h30 (3D-VO)
Dim. 5 janvier : 17h (2D/VO)
Lun. 6 janvier: 20h (2D/VO)

COMÉDIE ROMANTIQUE
THE LUNCHBOX *(VO)*
Cent ans de cinéma indien, et maintenant ?
Sam. 4 janvier : 18h
Dim. 5 janvier : 20h30
Mar. 7 janvier : 20h

18 professionnels au service des collectivités territoriales

Créée il y a 20 ans la SORGEM est aujourd'hui l'un des acteurs majeurs de l'aménagement et de la construction dans le département de l'Essonne.

✔ Aménagement

- Lauréat aux Nouveaux quartiers urbains 2009 décernés par la région île-de-France pour l'éco-quartier Clause Bois-Badeau sur 47 ha à Brétigny-sur-Orge
- 1er prix de l'aménagement urbain 1992 pour la Zac du canal des Aunettes de 1000 logements à Sainte-Geneviève-des-Bois
- Renouvellement de quartiers urbains de centre ville et/ou à proximité de desserte en transports communs (gare de Saint-Michel-sur-Orge)
- Conduite des projets de renouvellement urbain de Athis-Mons, des Ulis et Sainte-Geneviève-des-Bois et signature de conventions ANRU

✔ Équiper les collectivités territoriales

- Construction du centre nautique du Val d'Orge
- Construction d'équipements publics (Écoles, médiathèque, maison des services publics, etc.)
- Aménagement de zones d'activités économiques

✔ Assistance, conseil et conduite de projet

- Conseil en stratégie territoriale
- Élaboration de plan local d'urbanisme
- Conseil en stratégie et négociaton foncières
- Négociaton de contrats régionaux

SORGEM
181 route de Corbeil
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 60 15 58 18 - Fax : 01 60 16 80 08
email: sorgem@sorgem.fr

Ces collectivités qui nous ont fait confiance :
Athis-Mons, Brétigny-sur-Orge, Breuillet, Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne, Communauté d'Agglomération du Val-d'Orge, Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne, Communauté de communes de l'Arpajonnais, Communauté de communes du Val d'Essonne, Le Plessis-Pâté, Les Ulis, Marcoussis, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Vert-le-Grand, Villiers-sur-Orge...

LIBERTE EGALITE FRATERNITE
Médiation DE nuit
Pour mieux vivre ensemble
L'équipe de médiateurs est constituée de 5 personnes, 1 chef d'équipe et 2 binômes.
Horaires :
Du lundi au dimanche de 17h30 jusqu'à 00h30
(en été les horaires changent – service plus tardif selon les jours).
N° Vert 0 800 1 91940
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
lesulis.fr
Prorelvil
Les professionnels de la médiation
les Ulis

DU 21 AU 25 OCTOBRE |

Il y en avait pour tous les goûts pour les aînés lors de la Semaine bleue.

JEUDI 7 NOVEMBRE |

La MPT de Courdimanche accueille maintenant, comme celle des Amonts, un accompagnement à la scolarité (Asco) où les parents sont pleinement associés.

LUNDI 11 NOVEMBRE |

Commémoration du 95e anniversaire de l'armistice de 1918 devant la pierre de la Liberté.

JEUDI 14 NOVEMBRE |

David Bodet, président de la CAPS, était l'invité des Conseils de quartier Nord Centre Est et Plein Sud.

GLOUTON

Héros de la propreté aux Ulis

Ma ville propre
Ensemble, c'est possible !

N° Vert 0 8000 91940
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Dépôts sauvages

Un matin aux Ulis

quelques instants plus tard

Illustration : Charlotte Jammet

les Ulis